

Formation continue

Habilitation électrique : personnel électricien en basse tension (BT)

FORMATION CONTINUE

MÉTIER

FORMATION NON CERTIFIANTE

Lieu Montreuil

Zone géographique Région Île-de-France

Durée de formation 3 jours / 21 heures (recyclage 10h)

Niveau Débutant

Tarif 873 € (recyclage 433€)

REF : 05HENE05

Taux de satisfaction Satisfaction : 97%

Sessions de la formation

23/09/24 - 24/09/24

26/09/24 - 27/09/24

La formation

Objectifs

Identifier la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et les risques présentés par les installations basse tension (appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectués sur des ouvrages ou des installations électriques).

Compétences visées

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation

- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de chantier, du chargé de travaux ou du responsable de service
- Réaliser une analyse préalable à l'intervention
- Réaliser une intervention générale
- Effectuer une consignation (BC, B 2)
- Effectuer des travaux électriques (B 1 B 2)
- Effectuer des opérations spécifiques d'essai, de mesurage ou de vérification (BE)
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection individuels et collectifs
- Intervenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- Identifier les risques

Compétences certifiées

À la fin de la formation sont remis les Carnets de Prescription relatif à la norme C 18 510, ainsi que l'attestation de stage complétée par l'avis du formateur sur le niveau de l'apprenant (proposition d'une habilitation électrique résultant de sa réussite aux tests théoriques et pratiques conformément à la norme C 18 510 ou délivrance d'un titre d'habilitation pré renseigné).

À qui s'adresse la formation ?

Public visé

Electriciens et toutes personnes chargées d'assurer des opérations d'ordre électrique, travaux, dépannages, essais, mesures ou autres opérations sur des ouvrages ou installations électriques en basse tension.

Prérequis

- Maîtrise orale et écrite de la langue française (niveau DELF A2).
- Différencier les grandeurs électriques (courant, tension, puissance, etc.)
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leur symbole.
- Identifier et connaître le rôle des dispositifs de protection.

Programme de formation

1 Enseignement théorique

- L'évaluation des risques électriques
- Les dangers de l'électricité
- Les zones à risques électriques
- Les mesures et équipements de protection

- Les rôles et titres d'habilitations
- Les procédures de consignation
- Les procédures et déroulement des travaux hors tension
- Les procédures et déroulement des interventions générales
- Les opérations spécifiques
- L'utilisation des matériels et outillages de sécurité
- La procédure en cas d'incendie d'origine électrique
- La procédure en cas d'accident électrique

La procédure en cas d'accident électrique

- Le chargé de travaux et d'essais (B2, B2V, B2V essais) : rôle et opérations
- Le chargé de consignation (BC) : rôle et opérations
- L'exécutant électricien (B1, B1V) : rôle et opérations
- Le chargé d'intervention générale (BR) : rôle et opérations
- Le chargé d'opérations spécifiques (BE) : rôle et opérations

2 Travaux pratiques

- Intervention générale en BTI
- Opérations spécifiques : essais, mesures, vérifications
- Consignation
- Intervention dans le cadre de travaux en basse tension
- Utilisation des documents spécifiques
- Procédure en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique

L'apprentissage

La méthode et moyen d'apprentissage

La méthode mise en œuvre pendant cette formation s'appuie sur des expériences vécues et de l'interactivité grâce à notre plateau technique dédié.

Les travaux pratiques sont effectués sur notre plateau technique ou/et directement sur les installations professionnelles accessibles aux candidats.

Notre plateau technique est entièrement accessible et conçu pour accueillir des personnes en situation de handicap.

Evaluation et attestation

Les modalités d'évaluation

Une évaluation est effectuée en fin de formation, épreuve théorique sous forme de QCM ainsi qu'une mise en situation pratique.

Attestation

A la fin de la formation sont remis :

- Un carnet de prescription relatif à la norme C 18-510
- Une attestation de stage complétée par l'avis du formateur.
- Une proposition d'une habilitation électrique résultant de la réussite aux tests théoriques et pratiques conformément à la norme C18-510 et **délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné.**

Important :

- durée de validité recommandée selon la NFC 18-510 : 3 ans
- l'employeur doit délivrer ou valider le titre d'habilitation, après s'être assuré que le candidat a un comportement adapté.
- L'employeur devra fournir à la personne habilitée les EPI et EPC nécessaires.

Modalités d'accès

Formation inter-entreprises

Inscription en ligne (cf : formulaire ci-dessous). Consultez les prochaines sessions sur notre calendrier.

Formation intra-entreprise

Cette formation est disponible au format intra-entreprise, en présentiel ou distanciel. Pour plus d'informations, contactez-nous !

[En savoir plus sur nos modalités d'accès.](#)

Accessibilité

Une attention toute particulière est portée aux personnes en situation de handicap. Des adaptations sont proposées pour le bon déroulement de votre parcours de formation sur simple demande. [Plus d'informations](#)

Inscription en ligne

S'inscrire [ICI](#)

Tarifs et financement

Tarif

- Formation initiale : 3 jours (21h) / Tarif individuel : 873 € TTC
- Recyclage : 1,5 jour (10h) / Tarif individuel : 433 € TTC

Tarif intra entreprise : Sur devis selon le nombre de participant.e.s. Nous consulter pour toute question financière.

Financement

Salarié-e, demandeur-se d'emploi, libéral-e, acteur-riche du monde associatif... il existe différents moyens de financer votre formation. Que ce soit par l'OPCO de votre employeur-se, Pôle Emploi, des financements régionaux, nous pourrions vous conseiller sur des solutions adaptées à votre situation.

Contact

Secrétariat | Formation Continue

01 48 18 57 24

formation-continue@asso-croizat.org